

Aptitudes requises

- ✓ Avoir une **expérience professionnelle ou personnelle** dans le secteur de l'aide à la personne,
- ✓ Avoir un **projet réaliste, réalisable**,
- ✓ Connaître les spécificités du secteur et faire preuve d'une réelle mobilité,
- ✓ Le permis B et un véhicule sont souhaités
- ✓ Ne pas avoir de contre-indication médicale à l'exercice du métier,
- ✓ Connaître l'outil informatique et maîtriser les avoirs de base.

Public

- ✓ Demandeur d'emploi,
- ✓ Demandeur d'emploi de plus de 16 ans, inscrit et actualisé à Pôle Emploi,
- ✓ Salarié en reconversion,
- ✓ Allocataires du RSA,
- ✓ Demandeur d'emploi reconnu travailleur handicapé.

Durée maxi du parcours

595 heures en centre et 210 heures en entreprise.

CONTENU

Module 1 : Tronc commun aux 3 Certificats de Compétences Professionnelles

- ✓ Développement de son activité,
- ✓ Sécurité/Prévention, ergonomie,
- ✓ Relation/Communication avec le public aidé,
- ✓ Domotique,
- ✓ Informatique.

Module 2 : Formation spécifique

- ✓ CCP1 (Certificat de Compétences Professionnelles: entretenir le logement et le linge d'un particulier.
- ✓ CCP2 : accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien.
- ✓ CCP3 : Relayer les parents dans la prise en charge des enfants à leur domicile.
- ✓ SST : Secouriste Sauveteur du Travail
- ✓ Accompagnement à la rédaction du dossier professionnel

OBJECTIFS

- ✓ Se professionnaliser à l'exercice du métier du d'Assistant De Vie aux Familles pour travailler à domicile ou en structure de type EHPAD,
- ✓ Obtenir le titre professionnel Assistant De Vie aux Familles.

MODALITES FINANCIERES

- ✓ **Pour les demandeurs d'emploi** : sous réserve de financement par le Conseil Régional Centre-Val de Loire.
- ✓ **Pour les salariés** : possibilité de prise en charge par les Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (OPCA) assurant la gestion du financement de la formation professionnelle continue.

CONTACTS



02.43.75.65.85



via.info@viaformation.fr